



Charte environnementale

POLYMEDIA SA

En adoptant cette charte, la direction et les collaborateurs de POLYMEDIA SA s'engagent à agir conformément à ses dispositions et à la faire évoluer régulièrement par de nouvelles initiatives.

Mobilité

POLYMEDIA SA privilégie le télétravail, ce qui réduit notamment :

- Les déplacements
- L'occupation de places de stationnement
- L'engorgement des routes et autoroutes
- La pollution de l'air et des revêtements routiers

La plaquette envoyée aux visiteurs indique d'abord l'itinéraire avec les transports publics.

Impression

L'impression des revues se fait chez OnlinePrinters, labelisé « Imprim'vert ».

Expédition

L'emballage des revues se fait chez Polyval, entreprise à caractère social, dans des polybags.

Hébergement de données

L'hébergement de nos données (courriels, sauvegardes, dossiers partagés...) se fait chez Infomaniak, respectueux de l'environnement.

Notre site Internet est hébergé sur des serveurs « propres » :

- Optimisation de la consommation d'énergie
- Energie électrique exclusivement d'origine renouvelable
- Compensation à 200 % des émissions de CO₂
- Intégration de ses génératrices électriques au marché de réglage Swissgrid

Déchets

Le tri des déchets est fondamental : papier/carton, PET, verre, piles, métal/alu, compostable. Hormis certaines manifestations, nous n'utilisons qu'un sac à poubelle de 35 l par mois.

Responsabilité sociale

Les employés sont affiliés à une caisse de prévoyance éthique et durable.

L'entreprise soutient la plupart des salons, foires et expositions en rapport avec l'environnement.

Nous privilégions les achats de proximité, auprès d'entreprises ayant des produits ou des prestations respectueuses de l'environnement.

Morges, le 4 janvier 2021

La direction